

# COURCOURY

Flash d'Informations Communales

Express

Edition de janvier 2014

## A la Une :

### Page 1

- ✚ Vœux de la Municipalité
- ✚ Plan Communal de Sauvegarde
- ✚ Collecte Sacs Jaunes

### Page 2

- ✚ Recensement

### Page 3

- ✚ Recensement militaire
- ✚ Association ELISA
- ✚ Bébés lecteurs
- ✚ Gendarmerie

### Page 4

- ✚ Bibliothèque
- ✚ Cuisines et Partages

### CONTACT

Mairie de COURCOURY

Place de Pampilhosa

17100 COURCOURY  
05 46 93 18 23

Courriel :  
[courcours@mairie17.com](mailto:courcours@mairie17.com)



## La Municipalité vous souhaite une bonne et heureuse année 2014

Nous vous invitons à la Cérémonie des vœux  
Nous accueillerons les nouveaux arrivants

**Le dimanche 5 janvier 2014**

**À 15 h 30 à la Maison de la Seugne**

A l'issue de cette cérémonie,  
nous partagerons la Galette des Rois.  
Nous comptons sur votre présence !

## Plan Communal de Sauvegarde



Document d'Informations Communales  
sur les Risques Majeurs

Ayez les bons  
réflexes !

Document à conserver

Bulletin décembre 2013 Page 1

Dans ce numéro, vous trouvez un document d'informations Communales sur les Risques Majeurs.

Celui-ci a été élaboré par la Municipalité et validé par les pompiers.

Il vous informe des consignes de sécurité en cas d'évènement (tempête, inondation....).

Ce document est à conserver.

## Collecte des sacs jaunes en 2014



**Attention !!!** Le ramassage s'effectue le lundi matin, pensez à sortir vos sacs le **dimanche soir** après 19 h 00 sur le trottoir.

Si vous n'avez pas reçu par la Poste le calendrier 2014 de collecte des déchets, vous pouvez venir en chercher en Mairie.



## RECENSEMENT DU 16 JANVIER AU 15 FEVRIER 2014

*Cette année 2014, vous allez être recensé(e). Cette opération importante se déroulera à COURCOURY, du 16 janvier au 15 février prochains.*

*Vous allez recevoir, à domicile, la visite d'un agent recenseur. Ce dernier sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. D'avance nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.*

***Votre participation à ce recensement est essentielle et obligatoire.***

*Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement etc....*

*Les résultats du recensement éclairent les décisions nationales, régionales, départementales et communales en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, transports etc.....).*

***C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.***

*Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'I.N.S.E.E. afin d'établir des statistiques rigoureusement anonymes.*

*Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.*

*Le Maire*

Quelques jours avant sa visite, l'agent recenseur déposera une lettre signée du maire dans les boîtes aux lettres. Il se présentera ensuite dans chaque logement recensé pour donner aux habitants les questionnaires auxquels ils devront répondre.

Pour reprendre les questionnaires remplis, l'agent recenseur peut :

- soit patienter le temps que les personnes recensées remplissent les questionnaires
- soit prendre rendez-vous avec les personnes interrogées

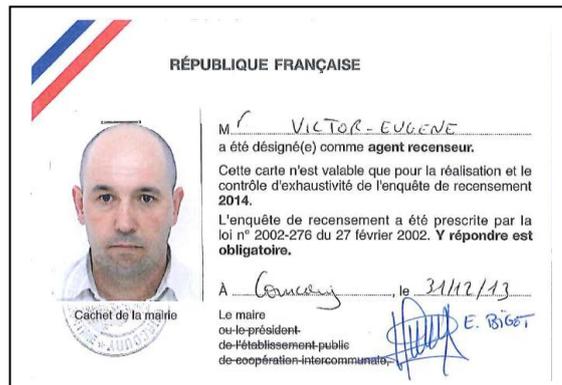
Les réponses sont **confidentielles**. Elles sont transmises à l'Insee, seul habilité à exploiter les questionnaires. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les statistiques produites sont anonymes. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, et notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.

Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par l'agent recenseur.

La loi du 7 juin 1951 sur la statistique publique rend obligatoire la réponse aux questionnaires du recensement et impose le secret sur toutes les réponses fournies.

**Mme TROLET et Mr VICTOR-EUGENE** sont les agents recenseurs de COURCOURY.

Ils possèdent une carte tricolore avec leur photo et signée par le Maire. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte lors du passage de l'agent recenseur. Elle peut aussi vérifier son identité en téléphonant à la mairie.



## Le recensement militaire dès l'âge de 16 ans

Il concerne les garçons et filles dès l'âge de 16 ans et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire. Les jeunes doivent se présenter à la Mairie du domicile munis d'une pièce d'identité nationale en cours de validité et du livret de famille.



ELISA est une Association qui a pour volonté, d'une part, d'aider des enfants défavorisés à construire, dans leur pays, un avenir meilleur et, d'autre part, de financer des projets humanitaires.

Depuis septembre 2013, ELISA est présidée par Alain PHILIPPE, domicilié à Courcoury.

ELISA intervient au travers de :

- parrainages d'enfants (individuels et collectifs)
- financement de travaux d'amélioration des structures d'accueil existantes (crèches, écoles, ...) ou de construction (adduction d'eau potable, création de WC, ...)
- achat de matériel ou de véhicules (motos, vélos, ...)
- dons (matériel et fournitures scolaires, livres, jeux et jouets, vêtements,
- allocation de microcrédits à taux zéro ...

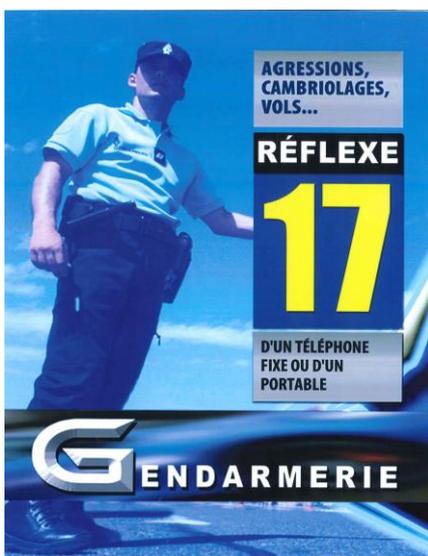
Dans un souci d'efficacité, les interventions d'ELISA sont limitées à 3 pays : Brésil, Vietnam et Haïti.

Les sources de financements, qui proviennent de la France entière, peuvent prendre différentes formes :

- parrainages (individuels ou collectifs)
- dons ponctuels, mécénat et subventions
- vente d'objets d'artisanat
- fourniture de matériel, mobilier....
- aide matérielle (gratuité du transport, supports de communication, tirages, ...)

### Pour parrainer un enfant ou faire un don :

- connectez-vous sur le site Internet : [www.elisa-parrainage.fr](http://www.elisa-parrainage.fr)
- rendez vous sur la page facebook : [www.facebook.com/elisa.parrainage](http://www.facebook.com/elisa.parrainage).



## Prochaine séance bébés lecteurs



le mercredi 15 janvier 2014 à 10 h 00

## Donne terre végétale

à venir chercher rue des Glycines

Contact :

Mr CAILLAT : 05 46 93 70 68

### Coup de cœur à emprunter à la bibliothèque



Dernier Cd de Christophe Maé  
*Coup de cœur de Karine*



Petit Renard est de très mauvaise humeur. Il dit que personne ne l'aime. Mais ce n'est pas vrai. Maman va le rassurer et lui expliquer que leur amour durera toujours, quoi qu'il arrive....

*Coup de cœur de Michèle*



Un portrait de femme et un parcours passionnants, d'une justesse et d'une sensibilité saisissante. La lutte de cette femme pour retrouver sa voix, ou plutôt pour trouver sa place de femme qui s'épanouit sans rien renier des multiples rôles où la vie l'a engagée a, me semble-t-il, un écho profond en chacun(e) de nous. Même si on ne connaît pas l'univers professionnel du chant lyrique - quelle découverte !- la richesse de chaque instant est un enchantement.

*Coup de cœur de Françoise*



### Nous vous informons de la **création de l'association Cuisines et Partages.**

Celle-ci a pour but :

- d'échanger sur les recettes de France et du monde,
- d'apprendre à réaliser un ou plusieurs plats,
- de partager le repas réalisé,

Tout cela dans un esprit de partage, de convivialité et de respect.

Le premier cours : **Samedi 25 janvier 2014**, nous allons réaliser ensemble :

- Soupe d'œuf aux tomates (recette vietnamienne)**
- Crevettes sautées et composé de légumes (recette vietnamienne)**
- Riz blanc parfumé**
- Salade de fruits frais**

**Informations :** Le menu pourra être modifié suivant l'arrivage du jour.

Le repas débutera par un apéritif et se terminera avec un thé ou un café.

Nous souhaitons garder l'esprit de repas de quartier donc chacun apportera son assiette, fourchette/couteau et son verre.

\*\*\*\*\*

Si vous souhaitez participer, veuillez remplir le coupon ci-joint.

Les cours et le repas se dérouleront salle René Guillot (face à la Mairie de Courcoury).

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Mail : .....

Nombre cours + repas : 12 euros x ..... = .....

Nombre repas 10 euros x ..... = .....

Nombre de cotisations 10 euros x ..... = .....(cotisation pour toute l'année 2014)

Soit un total de ....., libeller votre chèque au nom de Cuisines et Partages.

Envoyer à : **Mairie, Cuisines et Partages, 15B rue de la Liberté 17100 COURCOURY**

